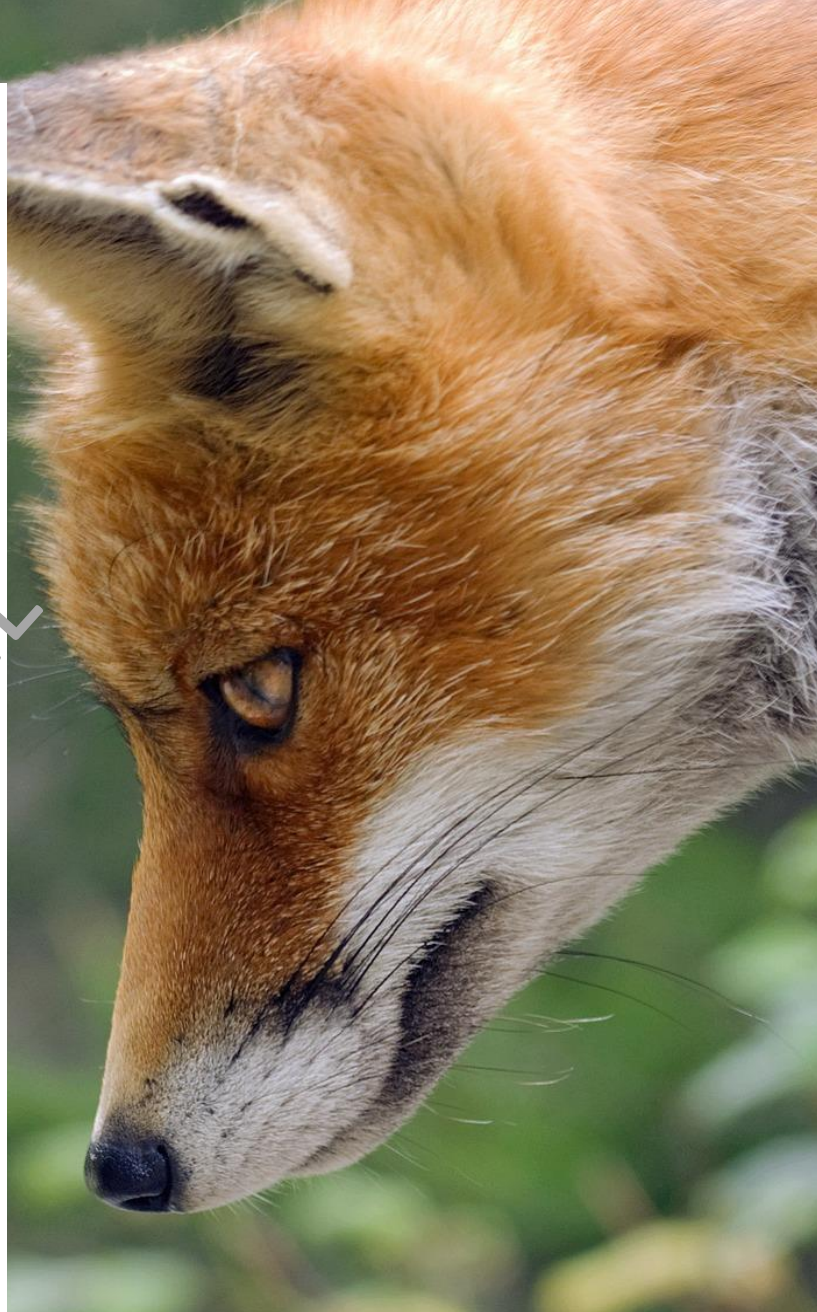


La biodiversité à la Communauté de Communes du Kreiz Breizh

Version de travail



JUIN 2023

Siberil Gaby



Communauté des communes du
Kreiz-Breizh
Kumuniezh kumunioù

Sommaire

Table des matières

Mot de la présidente.....	1
Présentation de l'ABI.....	2
La géologie de la CCKB	4
La connexion des milieux naturels	6
Occupation du sol	8
Les zones humides	10
Le bocage	12
Les zonages institutionnels	14
Les connaissances mobilisées	16
Les espèces à enjeux	18
La flore vasculaire à enjeux de la CCKB	19
L'avifaune à enjeux de la CCKB	21
Les invertébrés à enjeux de la CCKB	23
Les mammifères à enjeux de la CCKB	26
Les amphibiens et reptiles à enjeux.....	27
Remerciements	28
Bibliographie	29

Mot de la présidente

À VENIR

Présentation de l'ABI

La démarche d'Atlas de la Biodiversité Intercommunale (ABI) a permis à la Communauté de Communes du Kreiz Breizh de mieux connaître et de valoriser son patrimoine naturel. L'ABI est élaboré à partir d'un inventaire précis et cartographié des habitats, de la faune et de la flore, avec l'appui d'une équipe d'expert·es pluridisciplinaires, des acteur·ices du territoire et des citoyen·nes. Cet atlas a pour objectifs :



- **Accroître la connaissance naturaliste du territoire ;**
- **Sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la biodiversité ;**
- **Fédérer les habitant·es autour d'actions en lien avec l'environnement ;**
- **Faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales et intercommunales.**

Le projet est financé par l'Union européenne – NextGenerationEU, l'Office Français de la Biodiversité, le plan France Relance et la CCKB.

Financé
par



Mené à l'échelle des 23 communes sur le territoire de la CCKB, l'atlas de la biodiversité a été bâti autour d'une implication forte de la collectivité et d'une stratégie d'animation de projet adaptée à son ampleur. Le premier choix a été d'assurer le portage et l'animation du projet d'un point de vue politique et technique. Un comité technique représenté par les services de la CCKB, les élu·es et un ensemble d'associations naturalistes locales et régionales a conçu et mis en œuvre l'atlas au quotidien. Le projet s'appuie ensuite sur la construction d'un réseau de partenariat efficace avec l'ensemble des structures œuvrant pour la connaissance du patrimoine naturel à l'échelle départementale, régionale ou interrégionale. En convention et partenariat avec :



Association de Mise en Valeur des sites naturels de Glomel



Merci aux structures partenaires pour leur implication et la mise à disposition de leurs données ayant permis la réalisation de ce travail, ainsi qu'aux nombreux·ses habitant·es contribuant par leurs observations à une meilleure prise en compte de la biodiversité.

L'enjeu d'un atlas de la biodiversité est également d'impliquer les habitant·es dans l'approfondissement de la connaissance de leur patrimoine naturel. La création d'un portail internet dédié à l'Atlas ouvert en janvier 2022, a ainsi vu plus de 172 habitant·es collecter plus de 3000 observations en un an d'existence. Une campagne de cafés-rencontres autour de la biodiversité a par ailleurs été programmée sur l'ensemble du territoire. Enfin, de nombreuses journées de formation ont permis à un large panel d'acteur·ices et de citoyen·nes d'apprendre à reconnaître les espèces ou à valoriser des pratiques en faveur de la préservation de la biodiversité. La participation était importante, cela illustre l'attente sociale de valorisation et de préservation de la biodiversité sur le territoire de la CCKB.

L'animation en quelques chiffres

172

Habitant·es
contributeur·ices

De l'inventaire participatif

18

classes

Ayant découvert la
biodiversité autour
de l'école

9

formations

Sur des sujets liés à
la biodiversité

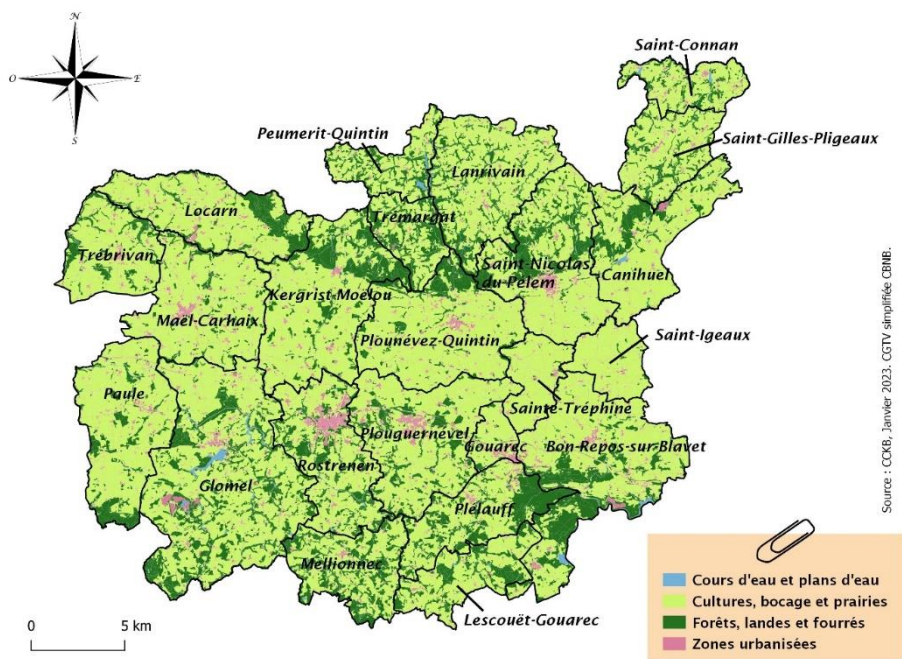
13

Cafés
biodiversité

Sur le territoire

Le travail de synthèse des connaissances naturalistes par les observatoires partenaires de l'atlas a permis de mettre en évidence les enjeux de biodiversité à travers le prisme d'un large panel du vivant. Ces documents sont disponibles sur la plateforme internet de la CCKB, à l'onglet « Atlas de la biodiversité ». Ce travail a été le point de départ d'une série d'inventaires spécifiques sur un milieu à enjeux pour la CCKB.

Enfin, plus qu'un simple inventaire, l'ABI de la CCKB est un outil d'information et d'aide à la décision pour la collectivité et les communes. Le présent rapport facilite l'intégration des enjeux biodiversité dans les démarches d'aménagement et de gestion.



La géologie de la CCKB

La CCKB occupe un espace central sur la carte de la Bretagne qui elle-même englobe l'Ouest du Massif armoricain. Cette disposition permet de distinguer les quatre ensembles qui recouvrent cet espace :

- Le massif granitique de Quintin au Nord
- Le bassin Carbonifère de Châteaulin dans toute la partie centrale
- Le Massif granitique de Rostrenen au Sud
- Le synclinorium médian Paléozoïque Armoricain percé par le Massif de Rostrenen et dont on voit sur la carte la partie Ouest (secteur Glomel à andalousite) et le « crochon » de Quénécan à l'Est : anticlinal Paléozoïque qui concerne Plélauff et Bon Repos sur Blavet (Perret). Une vue plus détaillée est fournie par la carte ci-après.

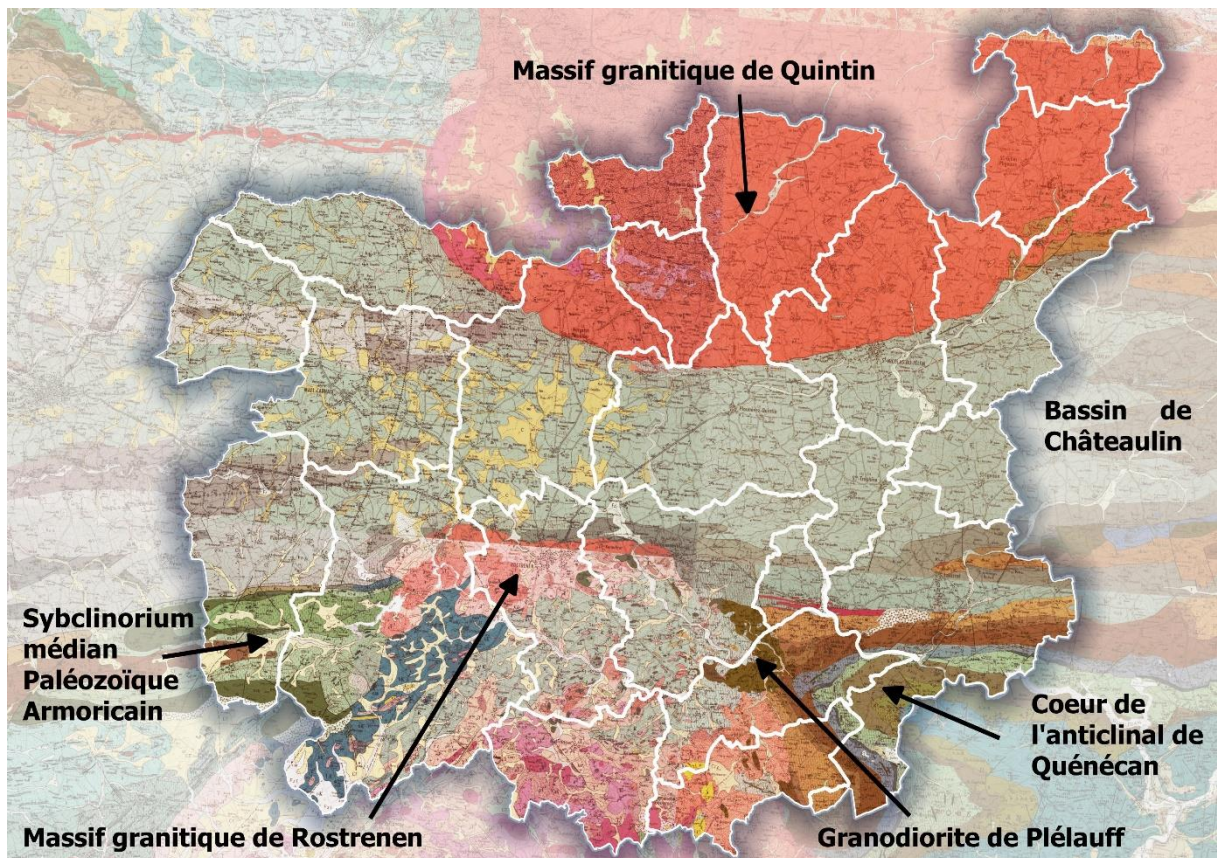
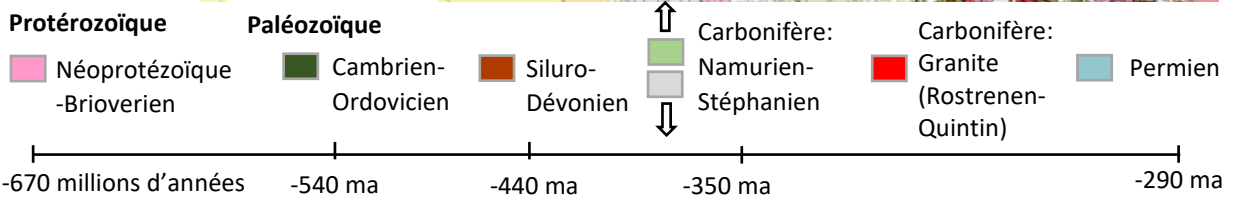
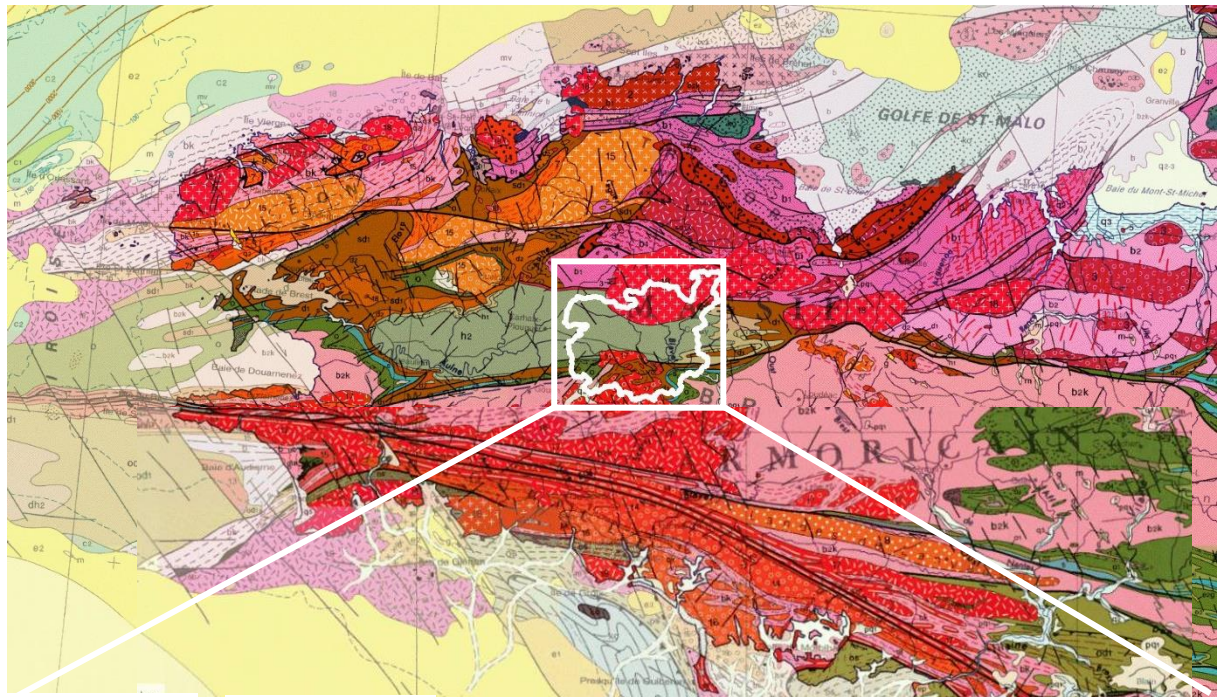
Cette structuration du sol est liée pour l'essentiel à l'orogène Hercynien ou Varisque qui correspond à une phase de formation du relief intervenue au Carbonifère (début :350-340Ma jusque 290Ma) par compression Nord-Sud (montée du Gondwana vers le Nord) puis cisaillement Est-Ouest conduisant à la formation du pli anticlinal de Quénécan. Durant cette période, le massif complexe de Rostrenen va se mettre en place entre 330 et 300 Ma. Il comporte des magmas d'origines matellique et crustale, plusieurs facies différents jusqu'aux tonalites et diorites quartziques de Plélauff. Le massif de Quintin sera post tectonique, intrusif dans le Carbonifère, les datations réalisées sur ce granite donnent un âge de 291 Ma (+/- 9), ce qui est un âge Carbonifère Supérieur (Stephanien). Ces granites vont générer une auréole de contact qui correspond aux roches sédimentaires métamorphisées et transformées en cornéennes, parfois à andalousite (Guerphalès), parfois à Sillimanite (Ouest de Plélauff) zones qui bordent les granites et génèrent un sol modifié.

La géologie va donc conditionner la nature des sols et l'aspect topographique : vallonnements arrondis dans le granite, faiblement ondulé dans le bassin de Châteaulin et avec reliefs parfois encore vigoureux dans le Sud de la carte (Quénécan). La géologie permet aussi d'établir une différence qualitative des terres avec les conséquences économiques induites. La nature variée du sous-sol aura enfin une influence sur les ressources en eau. En regardant le réseau hydrographique de ce secteur (Blavet, Doré, Sulon, Daoulas, sources de l'Ellé) on peut constater que les massifs granitiques jouent le rôle de réservoirs d'eau (réserves interstitielles abondantes) et sont parsemés de nombreuses sources liées aux failles présentes dans le granite. Les séries du Paléozoïque et du Briovérien dans lesquelles les niveaux schisteux sont prépondérants sont moins favorables à l'existence de réserves importantes d'eau. L'hydraulique est dépendante des conditions climatiques et donc météorologiques, comme vu en 2022 par le déficit pluviométrique enregistré. Avec pour conséquence une forte diminution des débits d'eau aux relevés piézométriques sur les collecteurs de la zone. Ceci confirme la vulnérabilité des aquifères et leur dépendance aux conditions de surface et donc vis-à-vis de la pollution des sols.

Les terres impropres à l'agriculture de type polyculture-élevage, du fait du relief et de la nature des sols comme les reliefs de Quénécan dont les sommets sont en grès armoricains, sont porteurs d'une couverture forestière plus importante.

Dans ce contexte géomorphologique, un héritage immatériel s'est également développé et qui peut être compris par l'étude des terroirs traditionnels. Le granite de Quintin et le Bassin de Châteaulin développeront un terroir distinct l'un de l'autre. Le pays Fisel, centré sur Maël-Carhaix avant de glisser tardivement vers Rostrenen va bénéficier du dynamisme du marché agricole jusqu'aux années 1980 ou l'accélération de la déprise agricole va l'affecter durablement. Le Pourlet va se développer au Sud du Massif de Rostrenen (à partir de Mellionec vers Lescouët-Gouarec, Silfiac) et le Koste 'r c'hoed à l'Est de Plélauff et Perret. **Cette diversité culturelle ancienne est l'expression des particularités locales, de la diversité des contextes géologiques, sorte de synthèse de ce qui constitue l'attrait singulier et bien réel du Kreiz Breizh.**

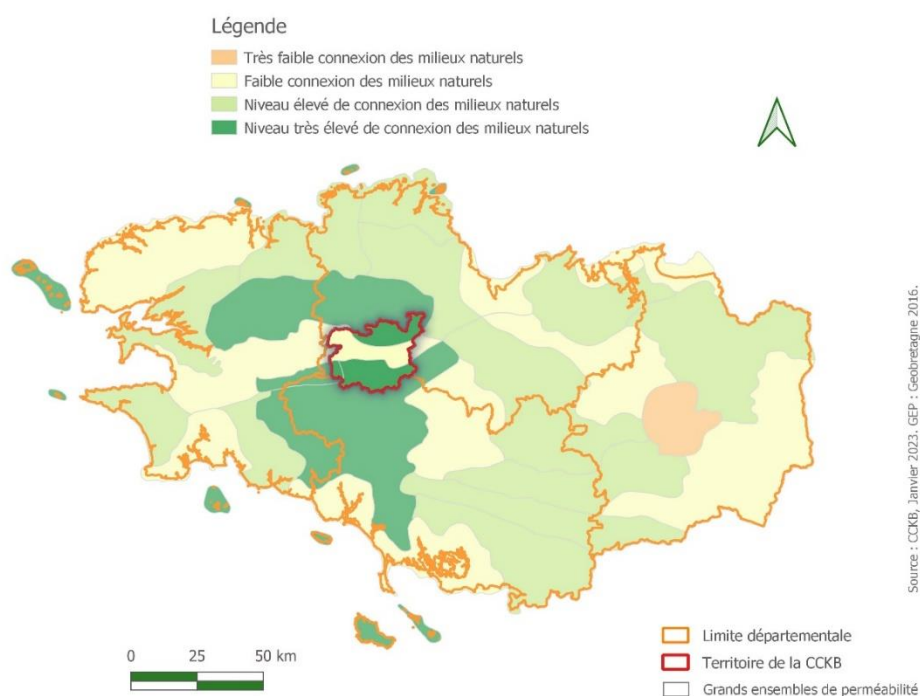
Carte de la géologie simplifiée de la CCKB



La connexion des milieux naturels

La Région Bretagne a voté son Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) en 2019. Comportant des orientations stratégiques, il englobe cinq schémas régionaux tels que le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE). Il constitue l'application opérationnelle de la politique Trame verte et bleue sur la région. À cette échelle, il permet de définir les enjeux des réseaux de circulation des espèces qui sont à préserver ou à restaurer.

L'analyse a mis en évidence 28 Grands Ensembles de Perméabilité (GEP) qui sont des unités homogènes au regard des réseaux écologiques de la région. Le territoire de la CCKB se situe au carrefour de quatre d'entre eux. Les GEP ont été regroupés en quatre classes distinctes de niveau de connexion des milieux naturels :



Des objectifs de préservation et/ou de remise en bon état de la trame verte et bleue ont été assignés à chacune des classes des GEP.

Une partie centrale du territoire de la CCKB se situe dans un contexte où des engagements en matière de restauration de la fonctionnalité écologique des milieux naturels sont à prévoir (carte ci-après). Une autre partie est concernée par des engagements de conservation écologique de ces milieux naturels. La CCKB est à l'interface entre deux réservoirs de biodiversité qui sont le complexe des montagnes noires au Sud et le massif granitique de Quintin au nord.

Il faut souligner l'importance cruciale de la conservation des derniers corridors maintenant la connexion entre les deux réservoirs de biodiversité, mais aussi l'importance de favoriser voire d'amplifier la création de couloirs d'échanges entre le nord et le sud du territoire.

Niveau des connexions des milieux naturels sur le territoire de la CCKB



Occupation du sol

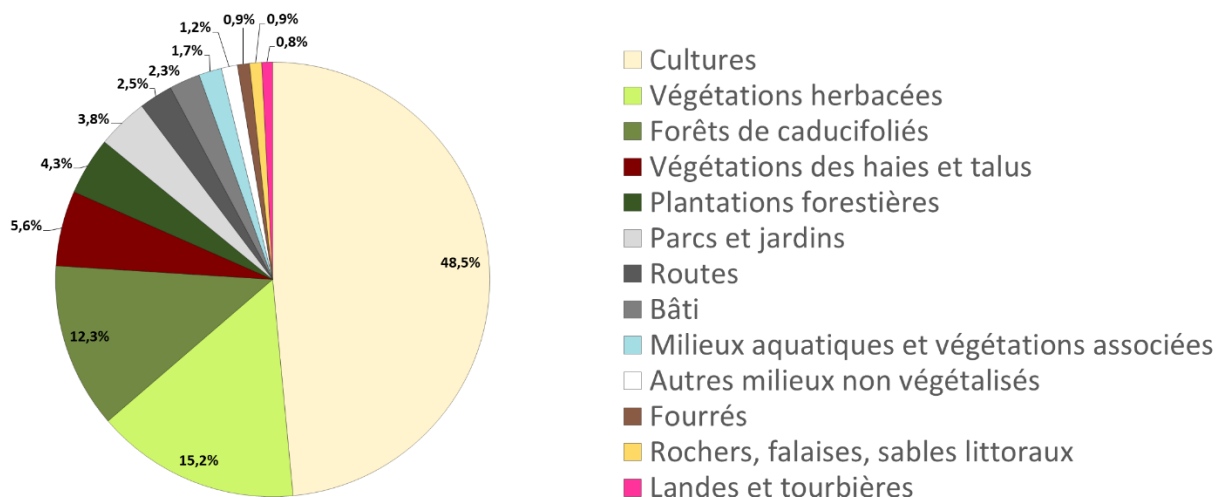
L'inventaire Corine Land Cover de 1990 à 2018 permet de visualiser l'occupation du sol et son évolution.

Territoire de la CCKB			
Année	Milieux artificialisés	Milieux cultivés	Milieux (semi)-naturels
1990	1,03 %	88,7 %	10,27 %
2018	1,76 %	85,56 %	12,67 %
Évolution	+ 0,73%	- 3,14%	+ 2,40%

Cependant l'échelle de production est peu précise. L'usage de données plus fines sur l'occupation du sol est alors recommandé, tel que la cartographie des grands types de végétation du Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB).

La cartographie des grands types de végétation sur la région Bretagne a été produite et finalisée en 2020 par une méthode de cartographie semi-automatisée. La carte permet de visualiser 27 grands types de végétation, regroupés en différentes classes. On peut y voir une vision globalisée de l'occupation de l'espace par la végétation à une échelle plus fine. Il est aussi possible d'identifier les enjeux de biodiversité sur des territoires aussi vastes que celui de la collectivité.

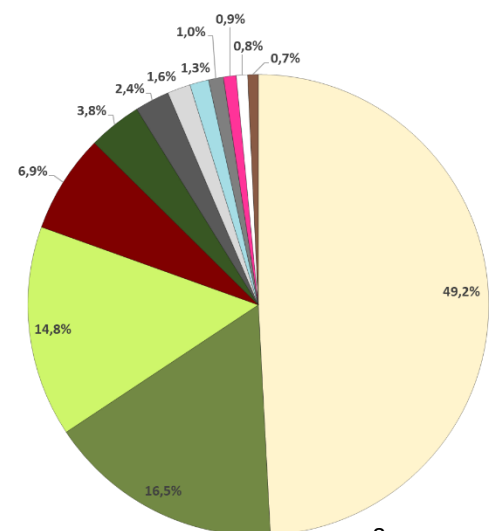
Occupation du sol en Bretagne



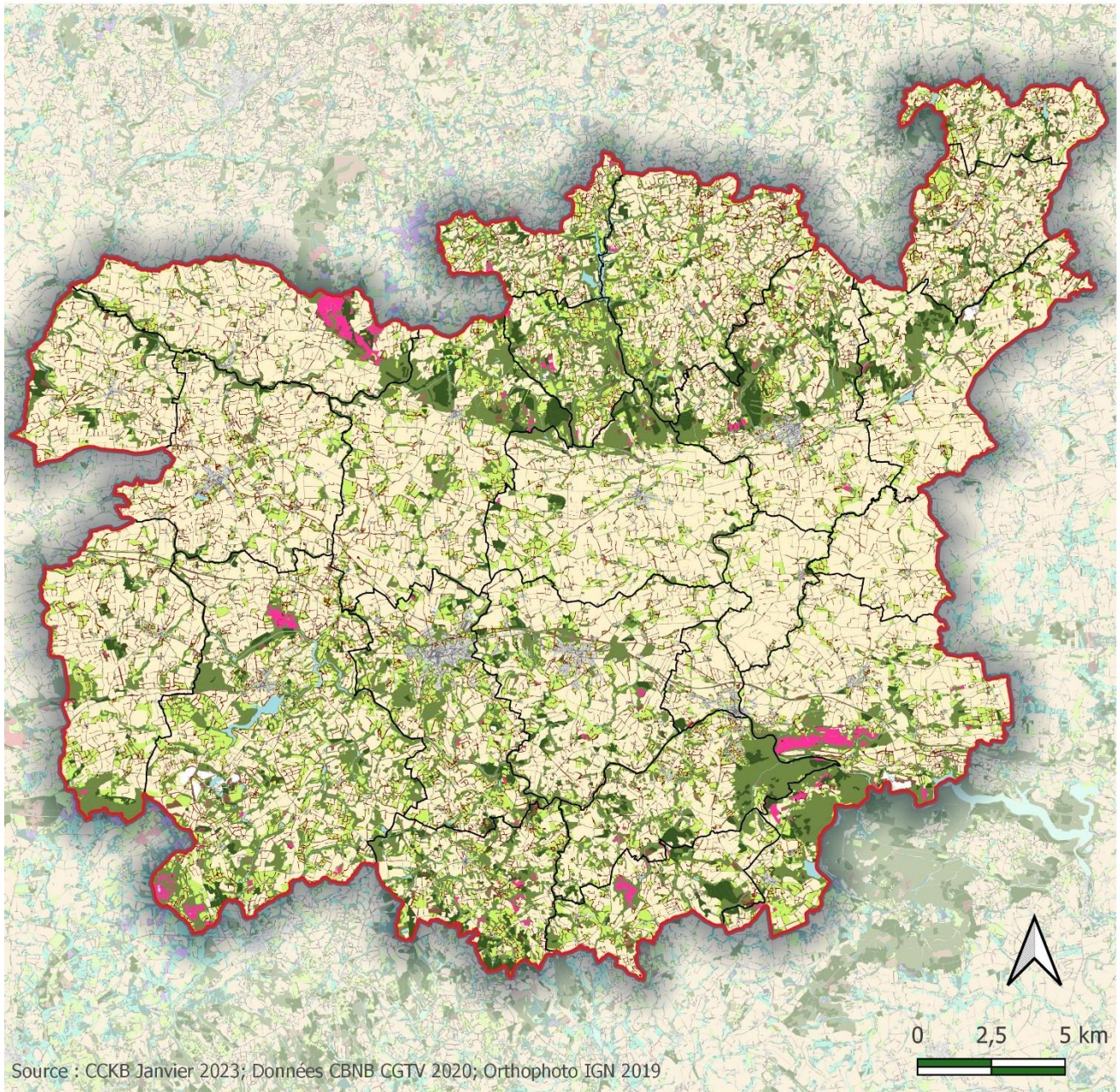
Occupation du sol à la CCKB

L'analyse de l'occupation du sol à l'échelle de la CCKB basée sur la cartographie des grands types de végétation révèle une légère augmentation en proportion d'habitats agricoles et artificiels (0,7 % de culture de plus qu'à l'échelle régionale). Mais aussi une plus forte proportion de milieux naturels et semi-naturels* par rapport à la région, qui représente 41 % de sa surface (5% de plus qu'à l'échelle régionale).

* Sont pris en compte les forêts de caducifoliés, les haies et talus, les fourrés, les landes et tourbières, les milieux aquatiques et végétations associés, les rochers ainsi qu'une partie des végétations herbacées.



Occupation du sol sur le territoire de la CCKB



Légende

Autres milieux non végétalisés	Milieux aquatiques et végétations associées	
Bâti	Parcs et jardins	
Cultures	Plantations forestières	
Forêts de caducifoliés	Routes	
Fourrés	Végétation des haies et talus	Territoire de la CCKB
Landes et tourbières	Végétations herbacées	Limites communales

Les zones humides

Selon le Code de l'environnement, les zones humides sont des « terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ». (Art. L.211-1 du code de l'environnement). Dans les milieux humides, l'eau est le facteur déterminant tant pour le fonctionnement de ces zones naturelles que pour la vie animale et végétale.

Ces milieux présentent des intérêts multiples : L'Institut Français de l'Environnement dans son rapport estime par exemple que plus de 50% des espèces d'oiseaux dépendent des zones humides et 30% des espèces végétales remarquables et menacées en France y sont inféodées. Les zones humides assument également des fonctions hydrologiques (régulation du débit des cours d'eau : soutien des étiages et zones d'expansion des crues) et des fonctions épuratrices bénéfiques pour la qualité des eaux (rétention des matières en suspension, assimilation, adsorption et précipitation de nombreux polluants). Enfin de nombreuses activités sont intimement liées aux zones humides (loisirs nautiques, élevage-pâturage, fauche, conchyliculture, pêche, chasse...). Les milieux humides de France métropolitaine comme les tourbières, les landes, les prairies et forêts humides, les mares ou encore les marais asséchés et mouillés couvrent environ 1,8 million d'hectares, soit 3% du territoire (hors vasières, milieux marins, cours d'eau et grands lacs – Zones-humides.org).

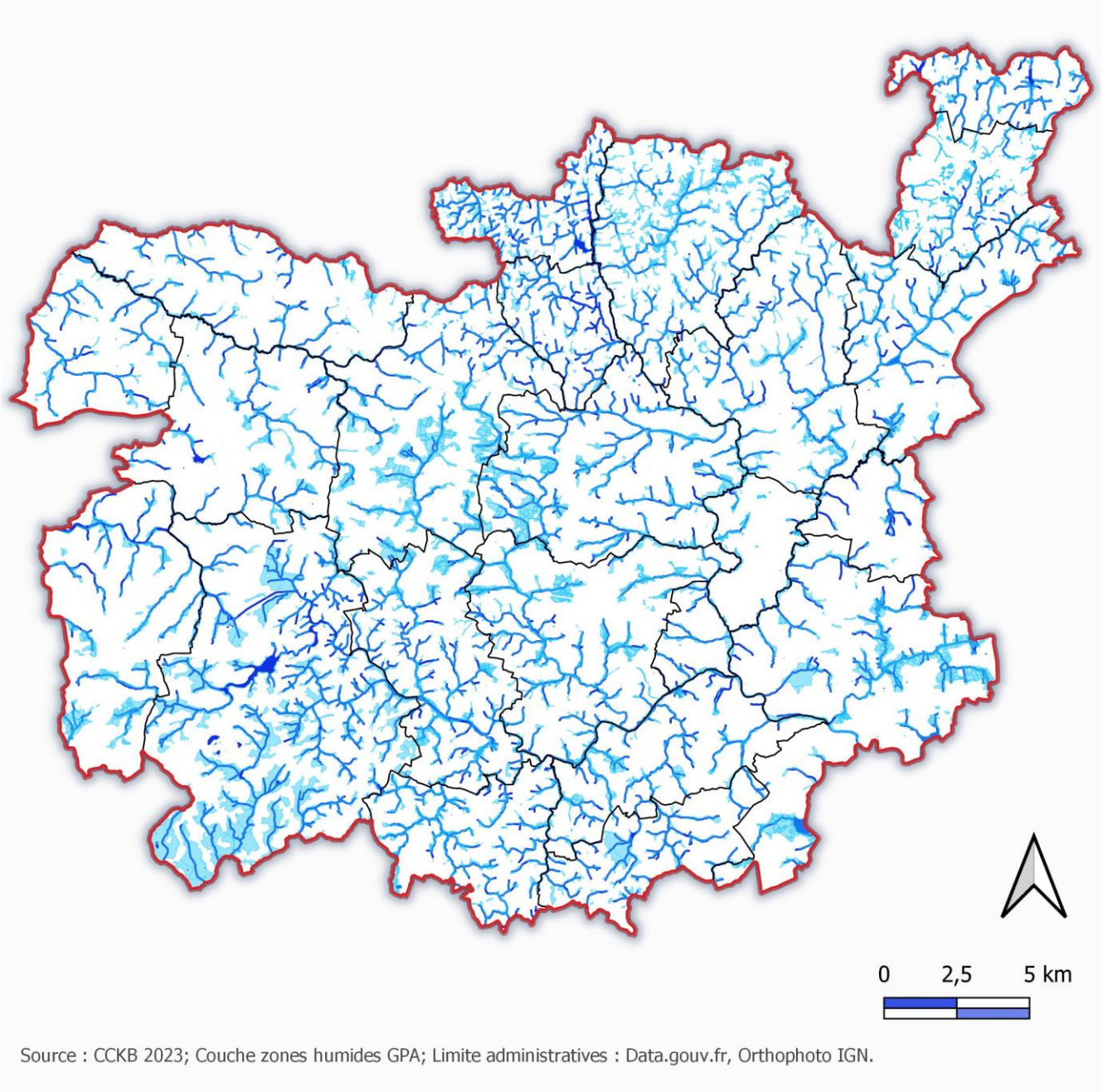
Depuis 1992, les zones humides sont protégées par le Code de l'environnement. Il instaure et définit l'objectif d'une gestion équilibrée de la ressource en eaux et des milieux aquatiques, visant en particulier les zones humides.

Différentes analyses permettent de connaître l'ensemble des zones humides de la collectivité. Il a été déterminé 103,30 km² de zones humides sur l'EPCI, représentant environ **15 % de sa surface.**

Les espèces retrouvées en zones humides sont systématiquement plus menacées que les espèces dites plus généralistes. La Bretagne porte une responsabilité très forte pour certaines d'entre elles. 56 % des espèces inféodées aux milieux humides continentaux dont le statut de présence est connu sont menacées de disparition à court terme en Bretagne. Cela concerne principalement des espèces de poissons grands migrateurs et d'oiseaux, mais aussi une espèce d'amphibien, le Triton crêté. L'Écrevisse à pattes blanches est un crustacé qui lui aussi est menacé, ou bien la Mulette perlière, un bivalve qui colonisait historiquement une grande partie des cours d'eau de la CCKB.

La protection et la restauration des zones humides sont donc des enjeux importants, mais aussi des leviers de résilience clefs face aux changements globaux, par leur potentiel de stockage de carbone et par leurs effets sur la ressource en eau, les sécheresses, les inondations ou la biodiversité.

Zones humides et cours d'eau sur la CCKB



Source : CCKB 2023; Couche zones humides GPA; Limite administratives : Data.gouv.fr, Orthophoto IGN.

Légende

- Cours d'eau et plans d'eau
- Zones humides
- Territoire de la CCKB
- Limites communales

Le bocage

Le bocage désigne un paysage où les champs et les prés sont clos par des alignements d'arbres et d'arbustes, généralement sur talus dans notre territoire. Principalement représenté par des haies constituées d'arbustes et d'arbres de grandes tailles, le développement des haies bocagères a été important depuis le moyen-âge avant d'être soumis entre les années 1960 et 1990 au remembrement et à l'urbanisation.

Le bocage rend de nombreux services agronomiques, environnementaux, de qualité du paysage et du cadre de vie, mais également de production de bois notamment comme source d'énergie locale et renouvelable.

Un maillage bocager fonctionnel avec des haies sur talus, joue un rôle sur la quantité et la qualité de la ressource en eau. Les haies ralentissent la circulation de l'eau et favorisent son infiltration dans le sol vers les nappes phréatiques. En plus de réduire le transfert de polluants, les haies ont des capacités d'auto-épuration ; ainsi, pour le nitrate, une partie sera absorbée par les arbres et arbustes tandis qu'une autre partie sera dégradée par les bactéries. Les haies perpendiculaires à la pente diminuent par la même occasion les phénomènes de ruissellement responsables de l'érosion des sols.

Le réseau bocager, notamment lorsqu'il est connecté à des boisements, est aussi un refuge et une source de nourriture pour la biodiversité. Il permet aux animaux de se déplacer dans le paysage pour se nourrir, se reproduire, s'abriter, chercher de nouveaux habitats ou diversifier ces derniers. C'est une composante essentielle des couloirs de navigation qui connecte les habitats naturels de la collectivité.

C'est donc un lieu de vie pour les prédateurs des ravageurs des cultures (pucerons, taupins, charançons) qui limiteront leur prolifération dans les cultures. Combiné à l'effet brise-vent, ressenti jusqu'à douze fois la hauteur de la haie, et à l'enrichissement minéral et organique des horizons superficiels du sol issus des chutes de feuillage, plusieurs études ont démontré de meilleurs rendements des cultures situées en milieu bocager.

L'élevage en plein air bénéficie également de microclimats plus favorables aux animaux et à la pousse de l'herbe, notamment en situations chaudes ou venteuses.

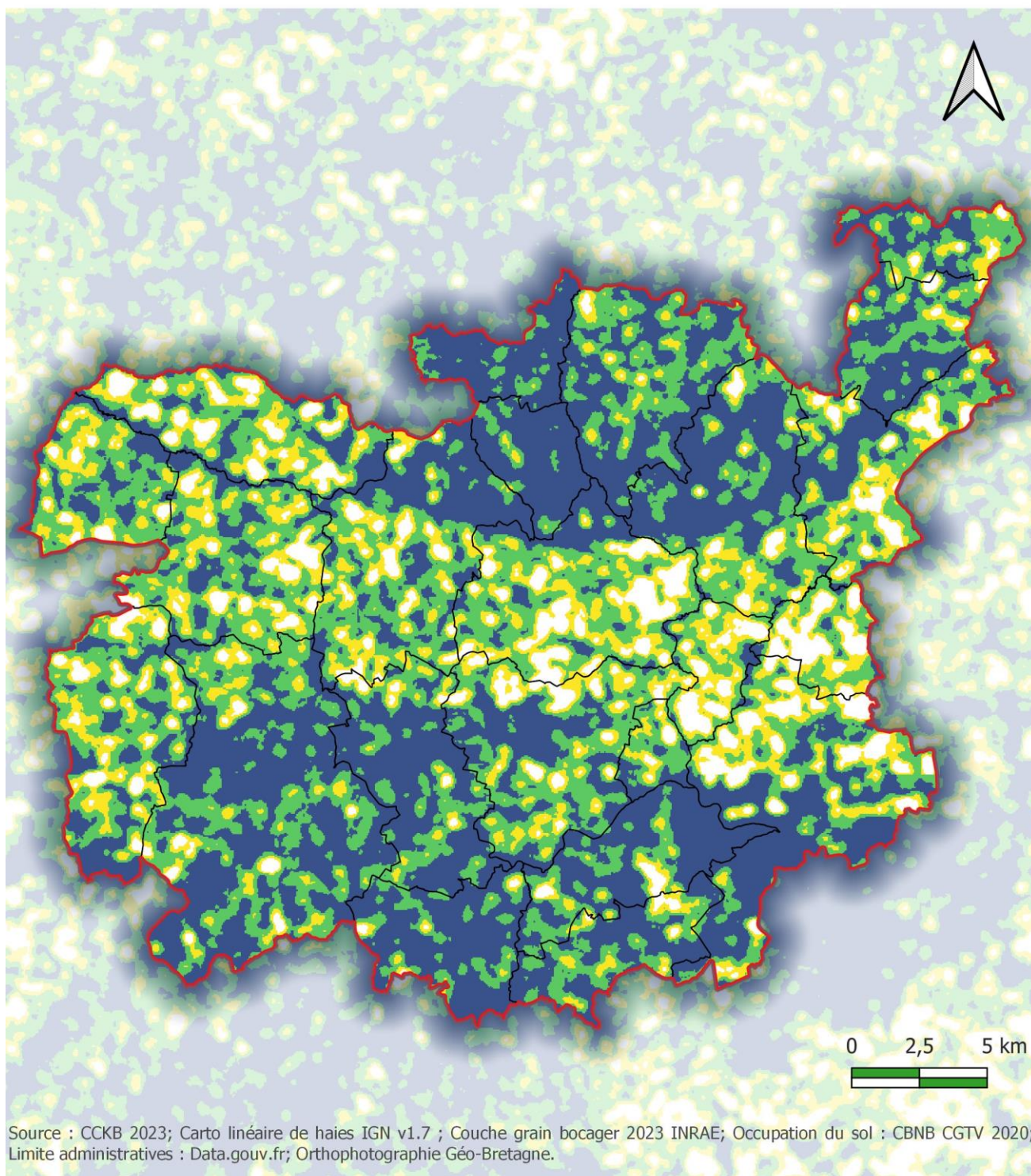
Aujourd'hui encore, les haies bocagères connaissent un déclin par la destruction de haies liées à l'évolution des pratiques et de la taille des parcelles agricoles, par de mauvaises pratiques d'entretien et d'usages, mais aussi par le vieillissement d'arbres qui ne se renouvellent pas. Historiquement les haies bocagères étaient des milieux fortement gérés. Il est nécessaire de redensifier et de restaurer le maillage bocager pour bénéficier des nombreux services qu'il rend. Des programmes tels que Breizh Bocage participe à cet objectif en finançant la plantation des haies bocagères et des actions visant à leur bon entretien et à la valorisation économiques des produits de l'entretien des haies.

La CCKB dispose d'un réseau bocager de plus de **4 462 km** de long, et ce pour une densité de **65 m/hectare** en moyenne. Une méthode a été mise en place pour analyser la fonctionnalité des paysages bocagers et les relations entre les structures paysagères et les processus écologiques. L'analyse prend en compte la densité des boisements, la distance entre les haies, mais aussi la hauteur des arbres. La superposition des différents enjeux permet de définir la qualité du grain bocager.

Le grain bocager est fonctionnel sur une partie relativement importante de la collectivité, à proximité des zones forestières et sur l'emprise des vallons des principales rivières. Toutefois, le bocage a une fonctionnalité atteinte, grossière, voire inexistante, sur certains secteurs, et ce notamment sur le bassin central du territoire. Cela s'explique par la présence de parcelles agricoles de grandes surfaces qui éloignent la connexion entre les différents linéaires de bocage. Mais aussi par la construction d'ouvrage routier de grande ampleur tel que la RN 164, qui traverse ce territoire.

Il faut souligner l'importance cruciale de la conservation du bocage breton, derniers corridors maintenant la connexion entre les deux réservoirs de biodiversité de la collectivité, mais aussi l'importance de favoriser voire d'amplifier la création de nouveaux couloirs d'échanges entre le nord et le sud du territoire de la collectivité.

Grain bocager sur la CCKB



Légende

Fonctionnalité du bocage



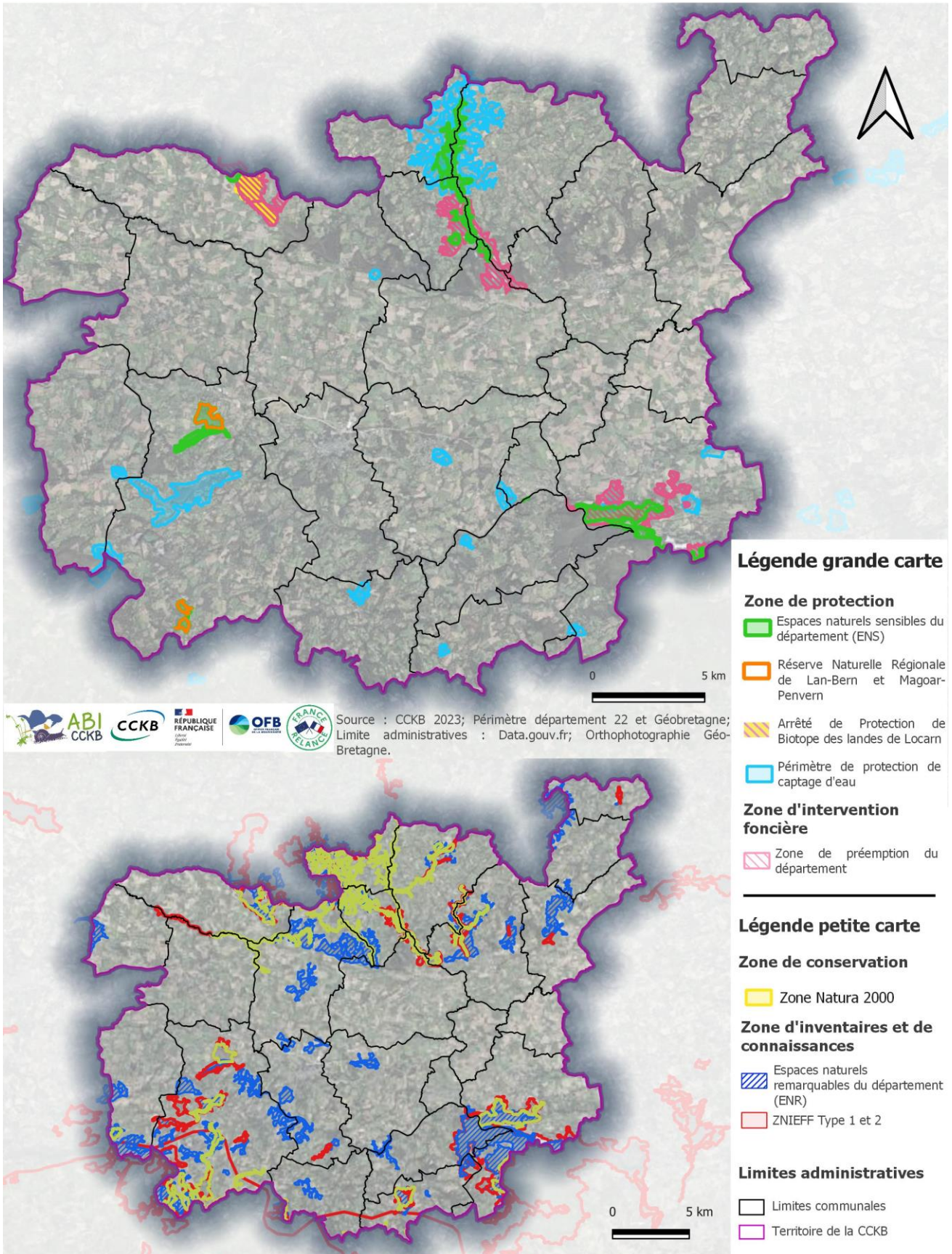
Les zonages institutionnels

Il existe sur le territoire de la CCKB de nombreux zonages institutionnels correspondant à des espaces riches en biodiversité. Ces différents zonages peuvent être classés en 3 catégories : les zones de protection, les zones de conservation et enfin les zones d'inventaire ou encore de connaissance. Ces zones sont considérées comme ayant des enjeux forts dans la préservation du patrimoine naturel. La carte suivante présente les espaces à enjeux de connaissance présents sur le territoire de la collectivité sous forme de synthèse afin de mesurer l'étendue de ces derniers.

Zone de protection	Réserves naturelles nationales et régionales (RNN et RNR) Terrains du Conservatoire du littoral Espaces naturels sensibles des Départements Arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB), de géotope (APPG) et d'habitat naturel (APPHN) Espaces Boisés Classés (EBC) Sites inscrits et classés Réserves de chasse et de faune sauvage Propriétés des associations naturalistes (Bretagne Vivante, Groupe Mammalogique Breton...) ...
Zone de conservation	Parc naturel régional (PNR) Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO) Zones spéciales de conservation (ZSC) Zones de protection spéciale (ZPS) ...
Zone d'inventaire et de connaissance	Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) Espaces Naturels Remarquables des Départements ...

Ce zonage institutionnel constitue une entrée simple et rapide pour le premier volet de l'état des lieux des connaissances disponibles sur un territoire. Ces secteurs à enjeux certains, éléments constitutifs des trames écologiques (Trame Verte et Bleue), seront à prendre en compte dans le futur PLU(i).

Périmètre des zonages naturels de la CCKB



Les connaissances mobilisées

Le travail d'un Atlas de la biodiversité Intercommunal est de faire le point sur la connaissance disponible. Les synthèses bibliographiques des données acquises sur le territoire sont réalisées pour différents groupes d'espèces et sont disponibles sur le site internet de la CCKB.

À l'échelle du territoire des 23 communes, cette synthèse a permis de mettre en lumière un **besoin d'acquisition de connaissances** sur l'ensemble de la zone d'étude. Des inventaires ont donc été réalisés via une mobilisation citoyenne et l'action d'experts sur le terrain.

Un inventaire est toujours spatialement et temporellement encadré. Il nous fournit une image à un instant donné de la richesse en biodiversité d'un site. Un pas de 10 ans a donc été retenu ici pour réaliser le diagnostic des données acquises sur le territoire. Les données seront datées de 2012 à 2022 (2023 pour les inventaires ABI). Une donnée plus ancienne signifie que soit l'espèce a disparu, soit elle n'a pas été recontactée par les observateurs. Quelques exceptions dans l'ancienneté des données sont prises pour certains groupes d'espèces, au niveau de la flore notamment. Les données ponctuelles ne permettent pas d'avoir des éléments quant à l'état de conservation des populations. De fait, la mise en place de suivis, au moins pour les espèces à enjeux, est à envisager pour une connaissance fine de son territoire.

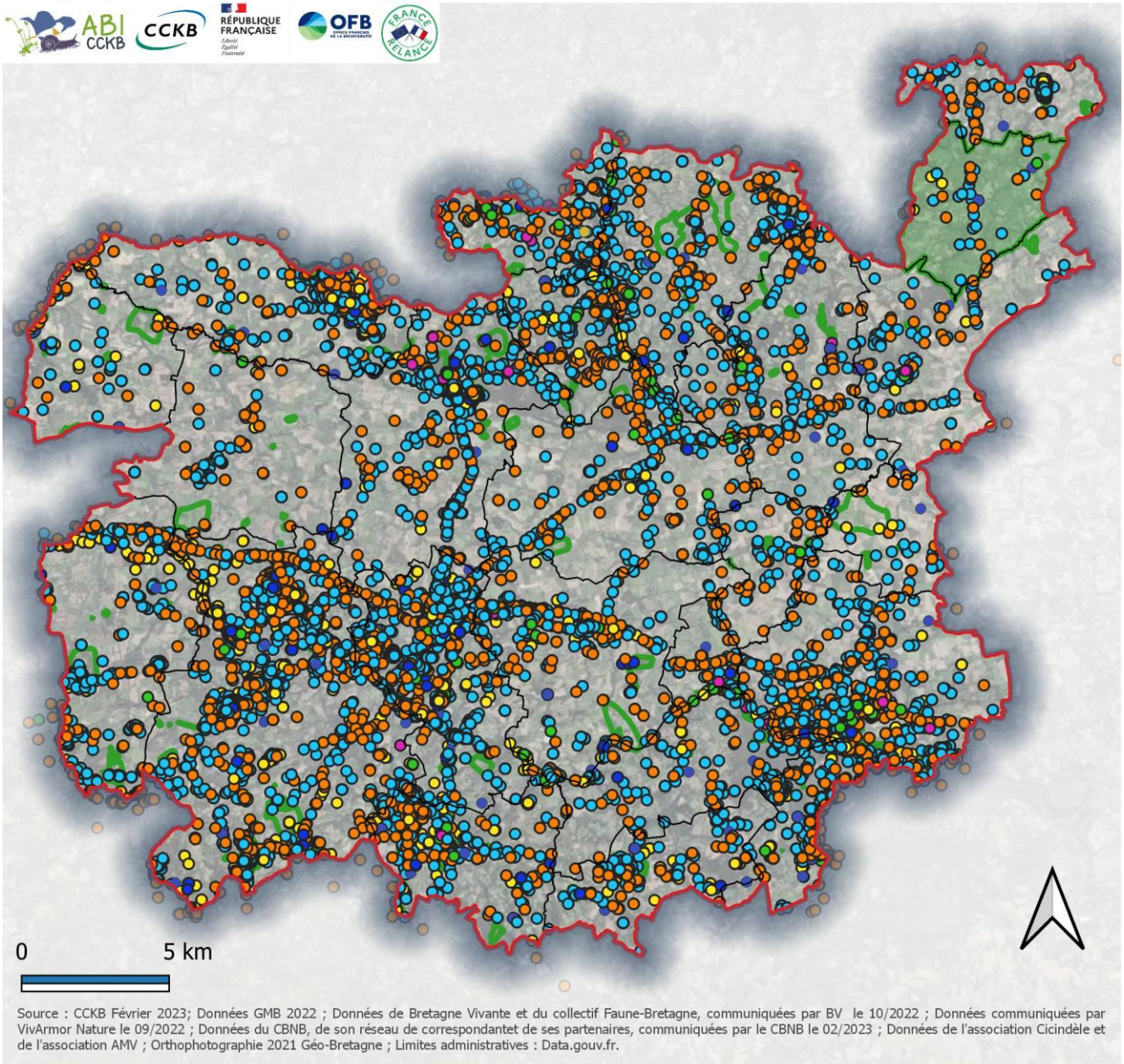
Groupe taxonomique	Oiseaux	Insectes & araignées	Amphibiens & Reptiles	Mammifères	Flore	Mousse et lichens	Champignons	Poissons
Nombre d'observations	22 858	25 176	1 418	4 638	25 262	-	NP	NP
Nombre d'espèces	176	2 150	19	52	712	462	NP	NP

Les observations recueillies sont issues de différentes structures partenaires de l'Atlas de la biodiversité. Les sources peuvent être issues d'inventaires scientifiques comme d'une participation libre et citoyenne. L'inventaire général considère des observations réalisées sur la période 2010-2021, allant parfois jusqu'aux années 2000. Il est possible cependant que certaines espèces aient disparu depuis. La science des noms (taxonomie) évoluant, et malgré une attention particulière, il n'est pas exclu qu'il demeure des doublons. Une même espèce pourrait apparaître sous plusieurs noms. Il est aussi probable qu'il existe dans la liste des erreurs de détermination. Si beaucoup ont pu être corrigées, ce travail minutieux de validation de l'ensemble des données n'a pas été réalisé pour l'ensemble des taxons. L'inventaire comprend un certain nombre d'espèces exotiques, dont certaines sont envahissantes. Si ces espèces n'ont pas été « retranchées » de l'inventaire, leur présence n'est cependant pas toujours bon signe pour le patrimoine naturel local.

Il faut aussi saluer une forte mobilisation des habitant·es via la plateforme de l'ABI. Pas loin de 3000 données de faune et de flore ont été recensées via l'ABI sur le territoire de la CCKB de janvier 2022 jusqu'à février 2023.

Il demeure naturellement de très nombreuses découvertes à réaliser et cet inventaire ne présente qu'une fraction de la biodiversité réelle du territoire.

Répartition de l'information naturaliste recueillie sur la CCKB



Source : CCKB Février 2023 ; Données GMB 2022 ; Données de Bretagne Vivante et du collectif Faune-Bretagne, communiquées par BV le 10/2022 ; Données communiquées par VivArmor Nature le 09/2022 ; Données du CBNB, de son réseau de correspondant et de ses partenaires, communiquées par le CBNB le 02/2023 ; Données de l'association Cicindèle et de l'association AMV ; Orthophotographie 2021 Géo-Bretagne ; Limites administratives : Data.gouv.fr.

Légende

- Amphibiens & Reptiles
- Araignées & Insectes
- ◆ Flore
- Mammifères
- Oiseaux
- Autres
- Territoire de la CCKB
- Limites communales



Les espèces à enjeux

Aujourd'hui, de nombreuses démarches permettent de déterminer et de classer le niveau de menace pesant sur les espèces. Notamment, L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), qui a pour mission d'influencer, d'encourager et d'aider les sociétés à conserver l'intégrité de cette diversité mondiale, a défini une méthode standardisée pour évaluer le risque d'extinction des espèces, appelée la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN (UICN, 2001). Cette liste est proposée à différentes échelles (européenne, nationale et régionale). Elle permet en réalité d'estimer les enjeux que représentent certaines espèces concernant leur propre survie et la protection de la biodiversité en général.

Le statut de protection, l'inscription dans les annexes des directives habitats et le statut de l'espèce dans les listes de l'UICN au niveau européen, national et régional sont des éléments à analyser lorsqu'on cherche la responsabilité que l'on porte sur la conservation des espèces. Pour plus de détails sur les statuts de protection des espèces et le classement en liste rouge sur la commune, il est possible de consulter les différentes synthèses bibliographiques disponibles sur le site de la CCKB.

Le statut de protection (espèce protégée ou non) n'est pas le facteur dominant pris en compte dans l'établissement des listes d'espèces à enjeux de ce rapport. Il ne reflète pas toujours un enjeu de conservation. Il en va de même pour l'inscription dans les annexes des directives habitats ou l'inscription dans la liste rouge aux niveaux européen et national.

Une priorité est apportée à la responsabilité de la région (Liste rouge Bretagne) dans l'établissement des listes. Lorsque la classification est connue.

Les espèces protégées ont en revanche un statut juridique fort, imposant aux décideurs des demandes de dérogation de destruction dans le cadre d'aménagements et aux scientifiques des demandes de dérogation de capture lorsque cela est nécessaire. La liste des espèces protégées est accessible dans les rapports des synthèses bibliographiques. En guise d'exemple, l'ensemble des chauves-souris, des amphibiens et des reptiles sont protégés en Bretagne.

La liste suivante est produite grâce aux différentes synthèses bibliographiques et comprend les données récentes (2012 à 2023) et les données historiques de présence. L'analyse a été faite sur une grande partie des groupes taxonomiques de la collectivité. Il manque cependant les enjeux liés aux poissons, aux champignons ou à d'autres groupes taxonomiques très précis et minoritaires.



Escargot de Quimper, espèce à enjeu important ©Le Mener R.

La flore vasculaire à enjeux de la CCKB

Tableau : Liste des taxons présentant des enjeux de conservation observés depuis 2000.

Espèce (Nom de référence CBNB et synonyme Taxref 12 si différent)	Nom vernaculaire	Dernière observation	DHFF	LR UICN National	LR UICN Bretagne	Protection réglementaire	LRMA	Biotope préférentiel
1 - Enjeu de conservation majeur								
<i>Hymenophyllum wilsonii</i> Hook.	Hyménophylle de Wilson	2022		EN	EN	Nationale	anx1	Rochers
2 - Enjeu de conservation très fort								
<i>Coleanthus subtilis</i> (Tratt.) Seidl [syn. <i>Coleanthus subtilis</i> (Tratt.) Seidl ex Roem. & Schult.]	Coléanthe délicat	2017	anx 2 et anx 4	NT	NT	Nationale	anx1	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Deschampsia setacea</i> (Huds.) Hack.	Canche des marais	2016		NT	NT		anx1	Prairies humides oligotrophes, landes humides et tourbières
<i>Lithospermum arvense</i> L. [syn. <i>Buglossoides arvensis</i> (L.) I.M.Johnst.]	Grémil des champs	2004		LC	EN			Cultures, friches et bords de chemins
<i>Rhynchospora fusca</i> (L.) W.T.Aiton	Rhynchospore brun	2022		LC	VU		anx1	Landes humides et tourbières
<i>Sagittaria sagittifolia</i> L.	Sagittaire à feuilles en flèche	2019		LC	VU			Etangs, mares, cours d'eau
<i>Utricularia minor</i> L.	Petite utriculaire	2022		NT	EN		anx1	Etangs, mares, cours d'eau
3 - Enjeu de conservation fort								
<i>Alopecurus aequalis</i> Sobol.	Vulpin fauve	2015		LC	NT			Etangs, mares, cours d'eau
<i>Carex curta</i> Gooden. [syn. <i>Carex canescens</i> L.]	Laïche blanchâtre	2021		LC	NT		anx1	Prairies humides oligotrophes, landes humides et tourbières
<i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) Soó subsp. <i>incarnata</i>	Orchis incarnat	2017		NT	NT		anx2	Prairies humides oligotrophes, landes humides et tourbières
<i>Eriophorum vaginatum</i> L.	Linaigrette à gaines	2021		LC	NT	Bretagne	anx1	Landes humides et tourbières
<i>Galeopsis segetum</i> Neck.	Galéopsis des moissons	2012		LC	NT			Cultures, friches, bords de chemins
<i>Gentiana pneumonanthe</i> L.	Gentiane pneumonanthe	2022		LC	NT		anx2	Landes humides et tourbières
<i>Lycopodiella inundata</i> (L.) Holub	Lycopode inondé	2022	anx 5	NT	NT		anx2	Landes humides et tourbières
<i>Monotropa hypopitys</i> L.	Monotrope sucepin	2013		LC	NT			Forêts
<i>Nymphoides peltata</i> (S.G.Gmel.) Kuntze	Faux nénuphar	2010		NT	NT			Etangs, mares, cours d'eau
<i>Pedicularis palustris</i> L. subsp. <i>palustris</i>	Pédiculaire des marais	2002		NT	NT		anx1	Prairies humides oligotrophes, landes humides et tourbières
<i>Polygonum bistorta</i> L.	Renouée bistorte	2004		LC	NT		anx1	Prairies eutrophes et mésotrophes humides
<i>Potamogeton berchtoldii</i> Fieber	Potamot de Berchtold	2022		LC	NT			Etangs, mares, cours d'eau
<i>Pulicaria vulgaris</i> Gaertn.	Pulicaire commune	2013		LC	NT	Nationale	anx2	Etangs, mares, cours d'eau
4 - Enjeu réglementaire								
<i>Asphodelus arrondeaui</i> J.Lloyd [syn. <i>Asphodelus macrocarpus</i> subsp. <i>arrondeaui</i> (J.Lloyd) Rivas Mart.]	Asphodèle d'Arrondeau	2015		LC	LC	Nationale	anx2	Landes mésophiles et forêts
<i>Drosera intermedia</i> Hayne	Rosolis intermédiaire	2022		LC	LC	Nationale	anx2	Landes humides et tourbières
<i>Drosera rotundifolia</i> L.	Rosolis à feuilles rondes	2022		LC	LC	Nationale	anx2	Landes humides et tourbières
<i>Dryopteris aemula</i> (Aiton) Kuntze	Dryoptéris à odeur de foin	2016		LC	LC	Nationale	anx1	Forêts
<i>Hymenophyllum tunbrigense</i> (L.) Sm.	Hyménophyllum de Tunbridge	2019		LC	LC	Nationale	anx1	Rochers

Espèce (Nom de référence CBNB et synonyme Taxref 12 si différent)	Nom vernaculaire	Dernière observation	DHFF	LR UICN National	LR UICN Bretagne	Protection réglementaire	LRMA	Biotope préférentiel
<i>Littorella uniflora</i> (L.) Asch.	Littorelle à une fleur	2017		LC	LC	Nationale		Etangs, mares, cours d'eau
<i>Luronium natans</i> (L.) Rafin.	Flûteau nageant	2022	anx 2 et anx 4	LC	LC	Nationale		Etangs, mares, cours d'eau
<i>Pilularia globulifera</i> L.	Pilulaire à globules	2016		LC	LC	Nationale	anx1	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Trichomanes speciosum</i> Willd. [syn. <i>Vandenboschia speciosa</i> (Willd.) Kunkel]	Trichomanès remarquable	2021	anx 2 et anx 4	LC	LC	Nationale	anx1	Rochers
5 - Autres taxons intéressants								
<i>Carex muricata</i> L. subsp. <i>lamprocarpa</i> Celak. [syn. <i>Carex pairae</i> F.W.Schultz]	Laïche de Paire	2016		LC	LC		anx1	Prairies et pelouses sèches à mésophiles
<i>Carex rostrata</i> Stokes	Laïche rostrée	2021		LC	LC		anx2	Prairies humides oligotrophes, landes humides et tourbières
<i>Convallaria majalis</i> L.	Muguet	2018		LC	DD		anx2	Forêts
<i>Deschampsia flexuosa</i> (L.) Trin.	Canche flexueuse	2016		LC	LC		anx2	Forêts
<i>Elatine hexandra</i> (Lapierre) DC.	Élatine à six étamines	2021		LC	LC		anx2	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Epilobium palustre</i> L.	Epilobe des marais	2020		LC	LC		anx2	Prairies humides oligotrophes, landes humides et tourbières
<i>Galium debile</i> Desv.	Gaillet chétif	2013		LC	LC		anx2	Prairies humides oligotrophes, landes humides et tourbières
<i>Galium odoratum</i> (L.) Scop.	Aspérule odorante	2019		LC	LC		anx1	Forêts
<i>Juncus pygmaeus</i> Rich. ex Thuill.	Jonc nain	2013		LC	LC		anx1	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Juncus squarrosus</i> L.	Jonc rude	2021		LC	LC		anx1	Prairies humides oligotrophes, landes humides et tourbières
<i>Menyanthes trifoliata</i> L.	Trèfle d'eau	2020		LC	LC		anx2	Prairies humides oligotrophes, landes humides et tourbières
<i>Narthecium ossifragum</i> (L.) Huds.	Narthécie des marais	2022		LC	LC		anx2	Landes humides et tourbières
<i>Oreopteris limbosperma</i> (Bellardi ex All.) Holub	Polystic des montagnes	2021		LC	LC		anx2	Forêts
<i>Pinguicula lusitanica</i> L.	Grassette du Portugal	2022		LC	LC		anx2	Landes humides et tourbières
<i>Potentilla palustris</i> (L.) Scop [syn. <i>Comarum palustre</i> L.].	Potentille des marais	2022		LC	LC		anx2	Prairies humides oligotrophes, landes humides et tourbières
<i>Pseudarrhenatherum longifolium</i> (Thore) Rouy	Avoine de Thore	2022		LC	LC		anx1	Landes mésophiles et forêts
<i>Ranunculus ololeucos</i> J.Lloyd	Renoncule à pétales blancs	2012		LC	LC		anx1	Etangs, mares, cours d'eau
<i>Rhynchospora alba</i> (L.) Vahl	Rhynchospore blanc	2022		LC	LC		anx1	Prairies humides oligotrophes, landes humides et tourbières
<i>Scirpus cespitosus</i> L. subsp. <i>germanicus</i> (Palla) Brodd. [syn. <i>Trichophorum cespitosum</i> subsp. <i>germanicum</i> (Palla) Hegl]	Souchet d'Allemagne	2022		LC	LC		anx2	Landes humides et tourbières

Légende Liste rouge : **CR** (en danger critique d'extinction), **EN** (en danger), **VU** (vulnérable), **NT** (quasi menacée),
LC (préoccupation mineure), DD (données insuffisante), NA (non applicable)

L'avifaune à enjeux de la CCKB

Liste des espèces nicheuses

Tableau : Liste des espèces (localement) nicheuses et inscrites comme menacées ou quasi-menacées sur une ou plusieurs Listes Rouges (Europe, France, Bretagne et Responsabilité Biologique Régionale). Avec en grisé, les espèces non retenues pour les analyses et les cartographies du fait d'une précision insuffisante ou de leur disparition dans la dernière décennie.

Espèce	Nom latin	Statut local		Nombre de communes	Nombre de données	Habitats concernés
		Nicheur/Non nicheur	Période			
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Nicheur possible	2022	16	62	Parcelles cultivées
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	Nicheur possible	2022	5	15	Boisements
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia Cetti</i>	Nicheur possible	2022	2	2	Vallons humides
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Nicheur possible	2022	17	135	Vallons boisés, haies arbustives
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	Nicheur possible	2022	13	43	Zones humides
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Nicheur certain	2022	19	292	Milieux ouverts
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	Nicheur certain	2001	0	0	Landes
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Nicheur certain	2012	2	123	Boisements ouverts, landes boisées
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	Nicheur certain	2012	2	2	Parcelles cultivées
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Nicheur probable	2022	12	44	Milieux variés, semi-ouverts
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	Nicheur certain	2012	1	1	Bocage
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	Nicheur probable	2012	8	19	Zones ouvertes
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	Nicheur probable	2012	0	0	Landes, Milieux ouverts
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Nicheur possible	2022	11	25	Boisements
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Nicheur possible	2022	13	38	Milieux ouverts et semi-ouverts
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	Nicheur certain	2012	4	19	Boisements ouverts
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Nicheur certain	2022	1	1	Milieux rupestres/Milieux ouverts
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	Nicheur possible	2022	20	129	Milieux semi-ouverts
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	Nicheur possible	2022	2	57	Landes, landes boisées
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	Nicheur possible	2022	3	12	Zones humides
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	Nicheur probable	2012	8	14	Boisements clairs
Grand corbeau	<i>Corvus corax</i>	Nicheur possible	2012	6	32	Milieux rupestres/Milieux ouverts
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	Nicheur certain	2022	21	69	Zones habitées
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Nicheur certain	2022	17	80	Zones habitées
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Nicheur certain	2022	16	174	Landes
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	Nicheur possible	2022	9	26	Marais/Zones humides
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Nicheur possible	2022	18	46	Zones habitées
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Nicheur certain	2012	12	53	Zones humides, cours d'eau
Mésange noire	<i>Parus ater</i>	Nicheur possible	2012	4	29	Boisements de résineux
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	Nicheur certain	2012	13	62	Boisements de feuillus et mixtes
Pic épeichette	<i>Dendrocopus minor</i>	Nicheur possible	2012	1	3	Boisements de feuillus
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	Nicheur certain	2012	0	0	Milieux ouverts
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Nicheur possible	2022	12	133	Milieux ouverts et semi-ouverts
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Nicheur certain	2012	5	21	Boisements de feuillus
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	Nicheur possible	2012	0	0	Zones humides
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	Nicheur possible	2022	15	83	Boisements de résineux ou mixtes
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Nicheur possible	2012	4	22	Milieux variés : boisements, parcs, bocages
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i>	Nicheur possible	2022	15	129	Milieux ouverts
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Nicheur possible	2022	12	66	Bocages et fourrés
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Nicheur possible	2022	17	41	Bocages

Liste des espèces non nicheuses

Tableau : Liste des espèces non nicheuses et inscrites sur une ou plusieurs Listes Rouges (Europe, France, Bretagne et Responsabilité Biologique Régionale).

Espèce	Nom latin	Statut local		Nombre de communes	Nombre de données	Habitats concernés
		Nicheur/Non nicheur	Période			
Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>	Présence	2022	1	10	Zones humides/Etangs
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	Présence	2022	16	111	Boisements/Milieux ouverts
Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>	Présence	2022	1	10	Zones humides/Etangs
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	Présence	2021	2	2	Zones humides/Etangs
Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	Présence	2022	3	76	Zones humides/Etangs
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	Présence	2022	1	3	Zones humides/Etangs
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	Présence	2021	3	3	Migration
Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>	Présence	2022	2	13	Zones humides/Etangs
Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>	Présence	2016	1	2	Zones humides/Etangs
Fulgule milouin	<i>Aythya ferina</i>	Présence	2022	3	4	Etangs
Fulgule milouinan	<i>Aythya marila</i>	Présence	2021	1	3	Etangs
Fulgule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	Présence	2022	4	47	Etangs
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo (carbo)</i>	Présence	2022	16	360	Zones humides/Etangs
Grand Gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	Présence	2022	1	18	Zones humides/Etangs
Grande Aigrette	<i>Egretta alba</i>	Présence	2022	17	344	Zones humides/Milieux ouverts
Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>	Présence	2019	1	1	Zones humides/Etangs
Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	Présence	2013	1	2	Zones humides/Etangs
Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	Présence	2022	9	22	Zones humides/Milieux ouverts
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	Présence	2020	5	5	Migration
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Présence	2022	9	176	Zones humides/Milieux ouverts
Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>	Présence	2022	1	1	Zones humides/Milieux ouverts
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	Présence	2021	9	21	Zones humides/Milieux ouverts
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	Présence	2022	3	6	Zones humides/Milieux ouverts
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	Présence	2022	11	138	Zones humides/Milieux ouverts

Légende Liste rouge : **CR** (en danger critique d'extinction), **EN** (en danger), **VU** (vulnérable), **NT** (quasi menacée), **LC** (préoccupation mineure), **DD** (données insuffisante), **NA** (non applicable)

Les invertébrés à enjeux de la CCKB

Tableau : Liste simplifiée des espèces d'invertébrés à enjeux et/ou statut de protection recensées sur la CCKB

Ordre / Famille / Espèce	DHFF	LR Monde	LR Europe	LR France	LR BZH	Autres statuts
INSECTES						
Hyménoptères						
Fourmis						
<i>Formica picea</i> Nylander, 1846						Déterminante ZNIEFF en Pays de la Loire (2019)
Lépidoptères						
Rhopalocères						
<i>Euphydryas aurinia</i> (Rottemburg, 1775) – le Damier de la Succise	Ann. II		LC	LC	EN	Ann. II Convention de Berne / Protection nationale : art. 3 / Déterminante ZNIEFF dans diverses régions françaises
<i>Boloria selene</i> (Denis & Schiffermüller, 1775) – le Petit collier argenté			LC	NT	EN	Déterminante ZNIEFF dans divers régions françaises et inscrites dans plusieurs listes rouges régionales (menacée)
<i>Plebejus argus philonome</i> (Bergsträsser, 1779) – l'Azuré de l'ajonc			LC	LC	EN	Déterminante ZNIEFF dans divers régions françaises et inscrites dans plusieurs listes rouges régionales (menacée)
<i>Melitaea athalia</i> (Rottemburg, 1775) – la Mélitée du Mélampyre			LC	LC	EN	Déterminante ZNIEFF dans divers régions françaises et inscrites dans plusieurs listes rouges régionales (menacée)
<i>Aporia crataegi</i> (Linnaeus, 1758) – le Gazé			LC	LC	VU	Déterminante ZNIEFF dans divers régions françaises et inscrites dans plusieurs listes rouges régionales (menacée)
<i>Heteropterus morpheus</i> (Pallas, 1771) – le Miroir			LC	LC	NT	Déterminante ZNIEFF dans divers régions françaises et inscrites dans plusieurs listes rouges régionales (menacée)
<i>Hipparchia semele</i> (Linnaeus, 1758) – l'Agreste			LC	LC	NT	Déterminante ZNIEFF dans divers régions françaises et inscrites dans plusieurs listes rouges régionales (menacée)
<i>Phengaris alcon</i> (Denis & Schiffermüller, 1775) – l'Azuré des mouillères	Ann. II & IV		LC	NT	CR	Déterminante ZNIEFF dans divers régions françaises et inscrites dans plusieurs listes rouges régionales (menacée)
Coléoptères						
Coléoptères saproxyliques						
<i>Platycerus caraboides</i> (Linnaeus, 1758)			LC			Cette espèce est bio-indicatrice ; il lui a été attribué un indice fonctionnel de 2 et un indice patrimonial de 2 au Nord de la France (Brustel, 2007).
<i>Ampedus nigerrimus</i> (Lacordaire in Boisduval & Lacordaire, 1835)			NT			Cette espèce est bio-indicatrice ; il lui a été attribué un indice fonctionnel de 2 et un indice patrimonial de 2 au Nord de la France (Brustel, 2007). Déterminante ZNIEFF diverses régions françaises

Ordre / Famille / Espèce	DHFF	LR Monde	LR Europe	LR France	LR BZH	Autres statuts
<i>Lucanus cervus</i> (Linnaeus, 1758) – le Lucane cerf-volant		Ann. II	NT			- Cette espèce est bio-indicatrice ; il lui a été attribué un indice fonctionnel de 2 et un indice patrimonial de 2 au Nord de la France (Brustel, 2007) - Annexe III convention de Berne / Déterminante ZNIEFF diverses régions françaises
<i>Prionus coriarius</i> (Linnaeus, 1758) – le Prione tanneur			LC			Cette espèce est bio-indicatrice ; il lui a été attribué un indice fonctionnel de 2 et un indice patrimonial de 2 au Nord de la France (Brustel, 2007).
<i>Rhizophagus aeneus</i> Richter, 1820						Classée « Vulnérable » dans le Liste Rouge des coléoptères saproxyliques d'Auvergne Rhône-Alpes Déterminante ZNIEFF diverses régions françaises
Odonates						
<i>Aeshna isocetes</i> (O.F. Müller, 1767)		LC	LC	LC	EN	Inscrite dans plusieurs listes rouge régionale Déterminante ZNIEFF dans diverses régions françaises
<i>Coenagrion pulchellum</i> (Vander Linden, 1825)		LC	LC	VU	EN	Inscrite dans plusieurs listes rouge régionale Déterminante ZNIEFF dans diverses régions françaises
<i>Lestes dryas</i> Kirby, 1890		LC	LC	LC	EN	Inscrite dans plusieurs listes rouge régionale Déterminante ZNIEFF dans diverses régions françaises
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)		NT	NT	LC	NT	Ann. II Convention de Berne / Protection nationale : art. 3 / Inscrite dans plusieurs listes rouge régionale Déterminante ZNIEFF dans diverses régions françaises
<i>Sympetrum danae</i> (Sulzer, 1776)		LC	LC	VU	NT	Inscrite dans plusieurs listes rouge régionale Déterminante ZNIEFF dans diverses régions françaises
<i>Boyeria irene</i> (Boyer de Fonscolombe, 1838)		LC	LC	LC	LC	Inscrite dans plusieurs listes rouge régionale Déterminante ZNIEFF dans diverses régions françaises
<i>Onychogomphus uncatus</i> (Charpentier, 1840)				LC	LC	Inscrite dans plusieurs listes rouge régionale Déterminante ZNIEFF dans diverses régions françaises
Orthoptères						
<i>Gomphocerippus armoricanus</i> Defaut, 2015				Classé en priorité 2 (espèce fortement menacée d'extinction) à l'échelle de la France et en priorité 1 (espèce proche de l'extinction, ou déjà éteinte) dans le domaine néomoral		En LR dans diverses régions (statut souvent menacé) / Déterminante ZNIEFF dans diverses régions françaises
<i>Conocephalus dorsalis</i> (Latreille, 1804)				Classée en priorité 3 (menacée, à surveiller) à l'échelle de la France et en priorité 2 (espèce fortement menacée d'extinction) dans le domaine néomoral		En LR dans diverses régions (statut souvent menacé) / Déterminante ZNIEFF dans diverses régions françaises
<i>Metriopectera brachyptera</i> (Linnaeus, 1761)				Classée en priorité 3 (menacée, à surveiller) à l'échelle de la France et en priorité 2 (espèce fortement menacée d'extinction) dans le domaine néomoral		En LR dans diverses régions (statut souvent menacé) / Déterminante ZNIEFF dans diverses régions françaises
<i>Pseudochorthippus montanus</i> (Charpentier, 1825)				Classé en priorité 3 (menacée, à surveiller) à l'échelle de la France et en priorité 1 (espèce proche de l'extinction, ou déjà éteinte) dans le domaine néomoral		En LR dans diverses régions (statut souvent menacé) / Déterminante ZNIEFF dans diverses régions françaises

Ordre / Famille / Espèce	DHFF	LR Monde	LR Europe	LR France	LR BZH	Autres statuts
<i>Ehippiger diurnus</i> Dufour, 1841				Classé en priorité 4 (espèces non menacées, en l'état actuel des connaissances) à l'échelle de la France et en priorité 3 (espèces menacées, à surveiller) dans le domaine néморal		En LR dans diverses régions (statut souvent menacé) / Déterminante ZNIEFF dans diverses régions françaises
<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i> (Linnaeus, 1758)				Classé en priorité 4 (espèces non menacées, en l'état actuel des connaissances) à l'échelle de la France et en priorité 2 (espèce fortement menacée d'extinction) dans le domaine néморal		En LR dans diverses régions (statut souvent menacé) / Déterminante ZNIEFF dans diverses régions françaises
<i>Metriopectera saussuriana</i> (Frey-Gessner, 1872)				Classé en priorité 4 (espèces non menacées, en l'état actuel des connaissances) à l'échelle de la France et en priorité 2 (espèce fortement menacée d'extinction) dans le domaine néморal		En LR dans diverses régions (statut souvent menacé) / Déterminante ZNIEFF dans diverses régions françaises
<i>Myrmeleotettix maculatus</i> (Thunberg, 1815)				Classé en priorité 4 (espèces non menacées, en l'état actuel des connaissances) à l'échelle de la France et en priorité 3 (espèces menacées, à surveiller) dans le domaine néморal		En LR dans diverses régions (statut souvent menacé) / Déterminante ZNIEFF dans diverses régions françaises
<i>Omocestus viridulus</i> (Linnaeus, 1758)				Classé en priorité 4 (espèces non menacées, en l'état actuel des connaissances) à l'échelle de la France et en priorité 3 (espèces menacées, à surveiller) dans le domaine néморal		En LR dans diverses régions (statut souvent menacé) / Déterminante ZNIEFF dans diverses régions françaises
<i>Stethophyma grossum</i> (Linnaeus, 1758)				Classé en priorité 4 (espèces non menacées, en l'état actuel des connaissances) à l'échelle de la France et en priorité 3 (espèces menacées, à surveiller) dans le domaine néморal		En LR dans diverses régions (statut souvent menacé) / Déterminante ZNIEFF dans diverses régions françaises
AUTRES INVERTÉBRÉS						
Crustacés (écrevisse)						
<i>Austropotamobius pallipes</i> (Lereboullet, 1858) - Écrevisse à pattes blanches		EN		VU		Ann. III Convention de Berne / Protection nationale En LR dans diverses régions Déterminante ZNIEFF dans diverses régions françaises
Mollusques						
<i>Elona quimperiana</i> (De Férussac, 1821) – Escargot de Quimper		LC	LC	LC		Ann. II Convention de Berne / Protection nationale : art. 2
<i>Margaritifera margaritifera</i> (Linnaeus, 1758) – Mulette perlière		EN	CR	EN		- Ann. II Convention de Berne / Protection nationale : art. 2 - En LR dans diverses régions Déterminante ZNIEFF dans diverses régions françaises

Légende Liste rouge : **CR** (en danger critique d'extinction), **EN** (en danger), **VU** (vulnérable), **NT** (quasi menacée), **LC** (préoccupation mineure), **DD** (données insuffisante), **NA** (non applicable)

Les mammifères à enjeux de la CCKB

Tableau : Liste des espèces de mammifères à enjeux et/ou statut de protection recensées sur la CCKB

Espèces	Annexe	Législat° française	Liste rég. des espèces ZNIEFF	Listes rouges			Respon. régionale (2015)
	Direct. Habitats			France (2017)	Europe (2007)	BZH (2015)	
Erinacéomorphes et Soricomorphes (insectivores)							
Hérisson d'Europe		Protégé		LC	LC	LC	Mineure
Crossope aquatique		Protégé	X	LC	LC	DD	Mineure
Crocidure leucode			X	NT	LC	VU	Modérée
Lagomorphes							
Lapin de garenne				NT	NT	NT	Modérée
Lièvre d'Europe			X	LC	LC	LC	Mineure
Chiroptères							
Petit Rhinolophe	II+IV	Protégé	X	LC	NT	LC	Mineure
Grand Rhinolophe	II+IV	Protégé	X	LC	NT	EN	Très élevée
Sérotine commune	IV	Protégée		NT	LC	LC	Mineure
Barbastelle d'Europe	II+IV	Protégée	X	LC	VU	NT	Modérée
Oreillard roux	IV	Protégé	X	LC	LC	LC	Mineure
Oreillard gris	IV	Protégé		LC	LC	LC	Mineure
Noctule de Leisler	IV	Protégée	X	NT	LC	NT	Modérée
Pipistrelle commune	IV	Protégée		NT	LC	LC	Mineure
Pipistrelle de Kuhl	IV	Protégée		LC	LC	LC	Mineure
Pipistrelle de Nathusius	IV	Protégée		NT	LC	NT	Modérée
Grand Murin	II+IV	Protégé	X	LC	LC	NT	Mineure
Murin à moustaches	IV	Protégé	X	LC	LC	LC	Mineure
Murin d'Alcathoé	IV	Protégé	X	DD	DD	DD	Mineure
Murin à oreilles échanquées	II+IV	Protégé	X	LC	LC	NT	Mineure
Murin de Natterer	IV	Protégé	X	LC	LC	NT	Mineure
Murin de bechstein	II+IV	Protégé	X	NT	VU	NT	Modérée
Murin de Daubenton	IV	Protégé		LC	LC	LC	Mineure
Carnivores							
Hermine			X	LC	LC	DD	Mineure
Putois d'Europe	V		X	NT	LC	DD	Mineure
Martres des Pins	V			LC	LC	DD	Mineure
Loutre d'Europe	II+IV	Protégée	X	LC	NT	LC	Élevée
Genette commune	V		X	LC	LC	DD	Mineure
Rongeurs							
Écureuil roux		Protégé	X	LC	LC	DD	Mineure
Muscardin		Protégé	X	LC	LC	NT	Mineure
Campagnol amphibie		Protégé	X	NT	NT	NT	Élevée
Campagnol souterrain				LC	LC	LC	Modérée

Légende Liste rouge : CR (en danger critique d'extinction), EN (en danger), VU (vulnérable), NT (quasi menacée), LC (préoccupation mineure), DD (données insuffisante), NA (non applicable)

Les amphibiens et reptiles à enjeux

Tableau : Liste et hiérarchisation des enjeux de patrimonialité des amphibiens et reptiles de la CCKB

Famille	Nom commun	Nom scientifique	Niveau d'enjeu	LR européenne	Directives européennes	LR nationale	LR régionale	Déterminante ZNIEFF	Resp. biologique régionale	Espèce TVB Cohérence nationale	Sensibles à la fragmentation	Espèces SCAP	Etat de conservation Région atlantique	Statut de protection
Amphibiens														
Salamandridae	Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i> (Latreille, 1800)	national	LC	Ann. IV	NT	LC	oui	Mod.	oui	oui		Déf. inad.	Art. 2
Ranidae	Grenouille de Lessona	<i>Pelophylax lessonae</i> (Camerano, 1882)	national	LC	Ann. IV	NT	DD	oui	Mod.			oui	Déf. mauv.	Art. 2
Hylidae	Rainette verte	<i>Hyla arborea</i> (Linnaeus, 1758)	national	LC	Ann. IV	NT	LC	oui	Min.		oui		Déf. inad.	Art. 2
Ranidae	Grenouille verte	<i>Pelophylax kl. esculentus</i> (Linnaeus, 1758)	national		Ann. V	NT	DD		Min.				Déf. inad.	Art. 4
Alytidae	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	régional	LC	Ann. IV	LC	NT	oui	Min.				Déf. inad.	Art. 2
Ranidae	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i> (Linnaeus, 1758)	régional	LC	Ann. V	LC	NT	oui	Min.				Déf. mauv.	Art. 4
Bufonidae	Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i> (Laurenti, 1768)	régional	LC	Ann. IV	LC	NT	oui	Min.		oui			Art. 2
Salamandridae	Triton alpestre	<i>Ichthyosaura alpestris</i> (Laurenti, 1768)	régional	LC		LC	NT	oui	Min.					Art. 3
Pelodytidae	Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i> (Daudin, 1803)	régional	LC		LC	NT	oui	Min.					Art. 2
Bufonidae	Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i> (Daudin, 1803)					LC		Élev.					Art. 3
Salamandridae	Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)		LC		LC	LC	oui	Min.					Art. 3
Ranidae	Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i> (Pallas, 1771)		LC	Ann. V	LC	NA							Art. 3
Ranidae	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i> (Fitzinger in Bonaparte, 1838)		LC	Ann. IV	LC	LC	oui	Min.				Fav.	Art. 2
Salamandridae	Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)		LC		LC	LC	oui	Min.		oui			Art. 3
Reptiles														
Viperidae	Vipère péliade	<i>Vipera berus</i> (Linnaeus, 1758)	national	LC		VU	EN	oui	Très élev.	oui	oui			Art. 4
Lacertidae	Lézard vivipare	<i>Zootoca vivipara</i> (Lichtenstein, 1823)	régional	LC		LC	NT		Mod.	oui	oui			Art. 3
Colubridae	Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i> (Laurenti, 1768)	régional	LC	Ann. IV	LC	DD	oui	Min.		oui		Fav.	Art. 2
Lacertidae	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	régional	LC	Ann. IV	LC	DD	oui	Min.				Fav.	Art. 2
Anguidae	Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i> (Linnaeus, 1758)		LC		LC	LC		Min.					Art. 3
Lacertidae	Lézard vert	<i>Lacerta bilineata</i> (Daudin, 1802)		LC	Ann. IV	LC	LC		Min.				Déf. inad.	Art. 2
Natricidae	Couleuvre à collier	<i>Natrix helvetica</i> (Lacepède, 1789)				LC	LC		Min.					Art. 2

Légende Liste rouge : **CR** (en danger critique d'extinction), **EN** (en danger), **VU** (vulnérable), **NT** (quasi menacée), **LC** (préoccupation mineure), **DD** (données insuffisante), **NA** (non applicable)

Remerciements

Merci aux structures partenaires pour leur implication et la mise à disposition de leurs données ayant permis la réalisation de ce travail.

Merci aussi à Pierre JÉZÉQUEL, qui a rédigé l'analyse du contexte géologique de la collectivité.

Enfin, 175 habitant·es et visiteurs du territoire de la Communauté de Communes du Kreiz Breizh ont contribué à cet Atlas de la biodiversité intercommunale de janvier 2022 à février 2023.

Nous tenons à les remercier.

ABADIE Lucile, ANTOINE Killian, ATE-ECOLE Kergrist-Moëlou, BAERD Cécile, BARE Alain, BAUSSON Maël, BEAUFILS Charles, BELLEC Jacky, BERNARD Claude, BERNARD Gaëtan, BERTHOU Maelaig, BERTHOU Malo, BIGOT Willy, BLAYE Kelig, BLIN-CONNAN Jeannie, BOILLOT Emmanuel, BOILLOT Sarah, BONALDI Anne-Marie, BOOLDS Steven, BOUGUENNEC Line, BOURNOUVILLE Thibault, BOUVIER Stéphane, BREHIN-ROSSBACH Antoine, BRIAND René, BROUARD Cyril, BUGUELLOU Béatrice, CAIGNEC Ronan, CERVO Marie, CHOQUET Chantal, CILLIERRE Alain, CLAPIER Charlotte, CLOAREC Julie, COAIL Nolwenn, CROSSOUARD Goulven, CUPCIC Alain, DAVALAN Morgan, DECALUWE Anne-Chantal, DEGIOANNI Françoise, DEREDÉL Yann-Pier, DIDOU Isabelle, DUIGOU Méline, FABLET Lucien, FERNEE Esther, FEROC Danièle, FEROC Jean-Yves, FUSENIG Constance, FUSENIG Louise, GARREAU Gisèle, GENDRE François, GILBERT Gruel, GOURDAIN Philippe, GOUTALOY Quentin, GRUEL Gilbert, GUEGUEN François, GUEGUEN Philippe, GUENOLE Kenan, GUINARD Colin, HAMON Fanny, HAMON Nadine, HENRY Marion, HERVE Dominique, HERVIOU Laure, HIDAS Irène, HO Danielle, HUBERT Turpyn, JAFFRE Gilbert, JAFFRE Mathilde, JAGU Christophe, JAGU Jeanine, JEGO Jean-Yves, JOSSET Brigitte, JOSSET Morgane, JOUIN Benjamin, JULIEN Poirier, KNOX Michele, LAMMERS Sjakkie, Le bois du barde, LE BRAS Rachel, LE BRIS Stephanie, LE CLERC Vincent, LE CLOEREC Liza, LE CORRE Erwan, LE CRAS Jean-Michel, LE GALL Enora, LE GOEC Alan, LE GUERN Fulub, LE GUILLOU Anne-Laure, LE HELLEY Sylvain, LE JEANNE Jean-Luc, LE LUYER Mona, LE MENER Christiane, LE MENER Michel, LE MENER Ronan, LE MEUR René, LE NOHAIC Morgane, LE NOUVEL Jenny, LE NOUVEL Sandra, LE ROY Bruno, LE ROY Lisa, LE ROY Paul, LE RUDULIER Catherine, LE SCRAIGNE Marlène, LECUYER Marc, LEIGH David, LEMEE Yann, LEMOINE Franck, LENDORMY Sophie, LERAUD Inès, LESOEN Jean, LEVERRIER Marieke, L'HERMINE Lena, LIBERSKA Lenka, LOOS Hans, LORINQUER Elise, LUNEAU Maïlé, MACOR Catherine, MAHE Alice, MARLU Philippe, MEALLIER Patrice, MILLAR Robert, MILOT Gireg, MULLER-BOYER Marc, MUNIER Gérard, NICOL Françoise, PAVEC Melanie, PAVEC Yves, PERENNES Michele, PICOUET Thomas, PIERRE Thierry, PINEAU Dominique, PINEAU Marc, POIGET Mathilde, POULLOT François, PUIL Yvon, PUSTOC'H Pierrick, QUERE Guénoilé, QUERO MONCHECOURT Célestine – Ihasa, RAULT Anne-Laurence, REBOUX Aurélien, REYMOND Emmanuel, RIVOAL Hervé, ROBIC Raymond, ROQUINARC'H Océane, ROSSBACH Uli, ROULLEAU David, ROUXEL Catherine, RUELOU Delia, SAGET Alice, SAVIDAN Nelly, SCHMIDT-ROCHE Quentin, SCHMIDT-ROCHE Séverine, SERREAU Pierre, SIBERIL Etienne, SIBERIL Gaby, SIBERIL Marius, SIBERIL Michel, SMITH Malcolm, SOHIER Michel, SOHIER Nicole, SOISSONS Quentin, STEUNOU Sylvie, TANAKA Seizen, TASSET Martine, TASSET Sébastien, THIELIN Florie, TRUBUILT Bernard, TRUBUILT Christine, TRUBUILT Dominique, TRUBUILT Léo, TRUBUILT Martine, TRUBUILT Pascaline, TURPYN Hubert, VAN LANDEGHEM Béatrice, VERCHIN Valentin, VILCHIEN Stéphane.

Bibliographie

- AMV. Ulliac M & Boillot S.** Synthèse bibliographique des amphibiens et reptiles sur la CCKB. Année 2023.
- CBNB. Sellin V. (coord.), Auguin Y., Garcia O., Guilhauma G., Hardegen M., Studerus K., Vergne A., 2020.** Cartographie des grands types de végétation de Bretagne. Département des Côtes d'Armor : notice de la carte. FEDER / Région Bretagne / DREAL Bretagne / Agence de l'eau Loire-Bretagne / Département du Finistère / Département d'Ille-et-Vilaine / Département des Côtes-d'Armor / Département du Morbihan / Brest métropole. Conservatoire botanique national de Brest, 103 p. + 3 annexes.
- CBNB. Burguin E.** Flore vasculaire du territoire de la CCKB. Année 2022.
- CCKB.** Synthèse bibliographique des mammifères sur la CCKB. Année 2022.
- Dubos T. (coord.), Boireau J., Chenaal N., Le Campion F., Ramos M., Simonnet F. & Le Roux M., 2020.** Trame Mammifères de Bretagne - Notice. Groupe Mammalogique Breton + annexes.
- Durfort J.** Rapport synthèse des connaissances des bryophytes pour le territoire du Kreiz Breizh. Année 2022.
- Esnault J. Rapport** synthèse des connaissances des lichens pour le territoire du Kreiz Breizh. Année 2022.
- Geoca. Février Y, Ruiz M.** Synthèse des connaissances disponibles et enjeux avifaunistiques sur le territoire du Kreiz Breizh (Côtes-d'Armor). Année 2022. 62 p + Annexes.
- Gretia. Lecaplain B.** État des connaissances sur les invertébrés continentaux de la CCKB. Année 2022.
- Institut Français de l'Environnement.** L'état et l'évolution des zones humides. 2007.
- OEB. Observatoire de l'environnement en Bretagne.** Évaluation des espèces en listes rouges régionales en Bretagne. <https://bretagne-environnement.fr/evaluation-especes-listes-rouges-regionales-bretagne-datavisualisation>
- UICN France, FCBN, AFB, MNHN, 2018.** La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine. Paris, France. Dossier électronique.
- UICN France, MNHN, OPIE, SFO, 2016.** La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Libellules de France métropolitaine. Paris, France, 12p.
- UICN France, MNHN, SHF, 2015.** La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. Paris, France, 12p.
- UICN France, MNHN, OPIE, SEF, 2012.** La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine. Dossier électronique.